Rendez-vous sur Mon(s) AMI Numérique ou directement au guichet du service AMI.

Jusqu'au dimanche 24 août, rendez-vous sur Mon(s) AMI Numérique [1] ou directement au guichet du service AMI pour remplir votre dossier administratif afin d'être prêt pour la rentrée scolaire de votre enfant le 1er septembre. Pour un enfant inscrit à l'école en début d'année dans le cadre d'une première rentrée ou d'un déménagement, l'inscription au dossier administratif n'est pas nécessaire. L'inscription et la réservation aux activités pouvant être faits directement dans ce cas.

Pour simplifier vos démarches, tous les enfants inscrits à l'école sont automatiquement inscrits à la cantine (et à l'étude pour les élémentaires). Pensez néanmoins à bien effectuer les réservations dans les délais concernant ces activités (Voir paragraphe "***Remarques***" ci-dessous).

J'effectue mes démarches en ligne

1. Je me connecte sur Mon(s) AMI numérique ou je crée mon espace personnel en cliquant sur ce lien : Mon(s) AMI Numérique [1].
2. J'effectue l'inscription au dossier administratif 2025-2026, muni(e) d'un **justificatif de**

domicile, d'un **justificatif de ressources** (attestation de quotient familial ou dernier avis d'impôt si je ne suis pas allocataire CAF) et d'une **fiche sanitaire de liaison à compléter pour chaque enfant**.

3. Je pourrai alors effectuer la réservation des repas de cantine pour toute l'année scolaire ou pour certains jours seulement. L'inscription et la réservation aux autres activités (garderies, mercredis récréatifs, études surveillées...) sont à réaliser dès validation du dossier administratif.

Remarques : *Les repas devront être réservés (ou annulés) au plus tard le lundi pour les jeudis et vendredis suivants et le jeudi dernier délai pour les lundis et mardis suivants. Avec Mon(s) AMI numérique vous aurez la possibilité d'annuler ou modifier vos réservations dans les mêmes délais. Attention, tout repas qui n'aura pas été réservé préalablement sera facturé avec une majoration de 50%.*

Des tutoriels pour vous aider sur Mon(S) AMI Numérique

- Cliquez ici pour créer mon espace personnel [2]
- Cliquez ici pour mettre à jour son dossier administratif [3]
- Cliquez ici pour l'inscription à la cantine et la réservation des repas [4]

J'effectue mes démarches au guichet de la mairie

1. Rendez-vous à la mairie provisoire, au 23 bis rue du Maréchal Lyautey, aux horaires suivants :
   - Lundi : 8h > 11h30 / 13h30 > 16h

   - Mardi : 8h > 11h30

   - Mercredi : 8h > 11h30 / 13h30 > 16h

   - Jeudi : 8h > 11h30

   - Vendredi : 8h > 11h30 / 13h30 > 16h

   - Samedi : 9h > 11h30

2. Munissez-vous de vos pièces justificatives : **justificatif de domicile**, d'un **justificatif de ressources** (attestation de quotient familial ou dernier avis d'impôt si je ne suis pas allocataire CAF) et d'une **fiche sanitaire de liaison à compléter pour chaque enfant**.

Contact et informations

Contact et informations : *Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez envoyer un courriel à :* ami@ville-mons-en-baroeul.fr *[5] ou téléphoner au service AMI au 03 20 60 18 90.*

Flyer dossier administration rentrée scolaire 2025-2026

Poids : 116.92 Ko
Téléchargement [6]

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 26/05/2025 - 17:27): https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/jusquau-24-aout-preparez-le-dossier-administratif-de-rentree-scolaire-2025-2026

Liens
[1] http://www.espace-citoyens.net/monsenbaroeul/espace-citoyens/Home/AccueilPublic
[2] https://www.youtube.com/watch?v=aQW6vsYkodI&t=3s
[3] https://www.youtube.com/watch?v=ams_tSxAxN0
[4] https://www.youtube.com/watch?v=69ZH4EN_Ehw
[5] mailto:ami@ville-mons-en-baroeul.fr?subject=Au%20sujet%20de%20la%20rentr%C3%A9e%20scolaire%202024-2025
[6] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/flyer_rentree2025-imprimeur.pdf